

RESTITUTION des TRAVAUX RESSOURCES HUMAINES

Réunion CD du 15/09/2018

SOMMAIRE

- A) Elections du CSE**
- B) Mise en place des Fiches de Poste**
- C) Lancement du dispositif d'Annualisation / Modulation du temps de travail**
- D) Divers**

A) Elections du COMITE SOCIAL & ECONOMIQUE de la Ligue AuRA

Processus électoral

- 1) Effectif de référence = 39 salariés, y compris 5 Conseillers sportifs mis à disposition
- 2) Effectif concerné par le déroulement des élections = 34 salariés dont 31 électeurs
- 3) 4 sièges à pourvoir : 2 Titulaires & 2 Suppléants
Répartition du Personnel dans 2 Collèges électoraux / Métiers
 - Personnel "Administratif" = 19 électeurs → 1 Siège T & 1 Siège S
 - Personnel "Sportif" = 12 électeurs → 1 siège T & 1 siège S

Processus électoral

- Invitation aux OS représentatives = négociation du PAP
- Information des salariés sur l'organisation des élections
- PAP unilatéral ... en l'absence des OS (*le 7/09*)
- Affichage du PAP, de la Liste électorale, d'une note Info Elections, d'une notice explicative du vote par correspondance dans chaque MO
- Scrutin : 1^{er} Tour réservé aux candidatures syndicales = **28.09.2018 (de 11 h à 14 h)** [2^{ème} Tour éventuel ouvert aux candidatures libres en cas de carence = 12.10.2018]

B) Mise en place des FICHES de POSTE

MODELE « TYPE »

Principe = établissement d'une Fiche de Poste
« Administratif » et « Sportif », remise à chaque salarié,
comportant **4 RUBRIQUES** :

- ✓ Missions principales déclinées en verbe d'action
- ✓ Responsabilités déclinées en termes d'attendus
- ✓ Degré d'autonomie dans le cadre de la conduite des différentes missions du Poste
- ✓ Technicité décrites en termes de capacité à maîtriser des outils, moyens d'organisation, techniques particulières ...

PRECISIONS

Les Fiches de poste :

- ☐ décrivent les Missions principales ... et non à une liste de tâches
- ☐ font référence à la nécessaire polyvalence inhérente à notre organisation (4 sites) et à la “saisonnalité” de l’activité calée sur le déroulement de la saison sportive
- ☐ sont remises à chaque salarié

Lancement du dispositif par l’établissement des Fiches de poste des Référents avant déploiement à TOUS les salariés

DELAI de mise en place = au plus tard fin SEPTEMBRE

C) Expérimentation d'un système de gestion de l'activité

**ANNUALISATION et
MODULATION du temps de
travail**

Dispositif

- **Référence aux dispositions de la Convention Collective Nationale du Sport + Note d'information sur le dispositif envisagé dans le cadre de la Ligue AuRA (avant fin 09/18)**
- **Calage de la gestion de l'activité et du temps de travail annuel et modulé s'y rapportant sur le déroulement d'une saison sportive (du 1.07 N au 30.06 N+1)**
- **Lancement à titre expérimental du dispositif sur une première saison sportive "tronquée" = du 1.09.2018 au 30.06 2019**
- **Retours d'expérience à fin 12/18, à fin 03/19 et fin 06/19 avec info et avis du CSE**
- **Ajustements progressifs du dispositif → détermination du mode de gestion du temps de travail annualisé et modulé adapté**
- **Avenants aux contrats de travail en 07.2019**

Les Données essentielles ...

- ✓ Temps de travail annualisé = 1575 h + journée de solidarité → 1582 h
- ✓ Planification de l'activité = détermination annuelle des périodes hautes et basses d'activité au regard des missions de chaque salarié
- ✓ Etablissement d'un prévisionnel hebdomadaire d'activité
- ✓ Etablissement d'un relevé d'activité hebdomadaire
- ✓ Gestion des données relatives au temps de travail effectif sur un support d'enregistrement
- ✓ Points réguliers sur le déroulement de l'activité entre le Référent et chaque salarié
- ✓ Régulation des situations présentant des anomalies et détermination des actions correctives
- ✓ Etablissement de la "balance annuelle" et gestion des écarts en plus ou en moins pour traitement adapté

Autres ACTIONS engagées **ou** **prévues à CT**

- ❖ **Avenants contractuels : positionnement de salariés ; autorisation d'activités externes ...**
- ❖ **Règlement Intérieur : projet prêt ... à discuter avec le CSE consulté pour AVIS, avant envoi à l'IT et dépôt au Greffe du CPH**
- ❖ **Charte d'utilisation des véhicules : projet prêt ... à présenter au CSE avant remise aux salariés**
- ❖ **Document Unique d'évaluation des risques : élaboration du DU de la MO Montbonnot = 22/10 ... avant déploiement sur les autres MO**
- ❖ **...**